



Refus de déclaration de Travaux par la mairie de Nanterre

Par huilan, le 21/06/2017 à 11:31

Bonjour,

Nous avons acheté une maison, et avons engagé un architecte pour effectuer les plans et suivi des travaux de rénovation. Nous avons déposé notre déclaration de travaux le 02.05.2017, nous avons reçu le 12.06.2017 une lettre simple nous indiquant qu'il manquait une notice et nous demandait de matérialiser sur le plan de masse la partie à détruire d'une dépendance au fond du jardin; N'ayant pas eu de retour de la mairie avant le 02.06.2017, nous avons considéré qu'il y avait un accord tacite. Or en contactant la mairie suite à cette lettre simple, on nous a indiqué qu'une lettre recommandée nous avez été adressée, que nous n'avons jamais reçue, et que suite au retour de cette lettre en mairie le 08.06.2017, ils avaient décidé de nous adresser une lettre simple. Le souci c'est que nous avons commencé les travaux, acheté tous les matériaux. Et Là la mairie vient de nous annoncer qu'elle refusait notre projet: d'une part parce que notre emprise au sol était trop importante et qu'il ne suffisait pas détruire d'un côté pour construire de l'autre; (Car nous fermons un patio intérieur en baie vitrée et nous cassons une partie de la dépendance au fond du jardin justement pour respecter cette emprise au sol); ensuite l'architecte dans son projet a proposé de faire un toit végétal mais a juste mis gravier, et ce toit semble trop haut....Et pour finir nous avons prévu de mettre des baies vitrées et une partie nous est refusé alors qu'il y avait déjà une fenêtre existante, certes elles donnent sur la propriété d'à côté mais nous avons surélevé le mur mitoyen et il y a de grands thuyas qui cachent le vis à vis.

Merci de vos réponses